

Vincent Tournier

Vêtue du bébé, investiture du papa

Au fil des siècles, la vêtue du nourrisson s'est modifiée.

Ce qui reste à peu près stable, c'est la place qu'occupe le père dans tout ce qui affère à l'habillement du nouveau-né (achat et entretien de la layette, habillement de l'enfant).

Il semblerait cependant que tout cela évolue péniblement...

> V. Tournier est étudiant en ESF (Economie sociale et familiale), à l'IRTS-LR.
Mel : tournier_vincent@yahoo.fr

Où sont les pères ?

L'enfant de moins de deux ans, n'ayant pas les moyens de se vêtir lui-même, est condamné à ce que d'autres le fassent pour lui. Depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^{ème} siècle, une pratique largement répandue consistait à l'emmailloter dans des langes. Entouré de linges et de bandages, le nourrisson n'était pas libre de se mouvoir ni d'étendre ses membres. Le maillot, pense-t-on alors, a trois fonctions : protéger le corps de l'enfant que l'on considère fragile et inachevé, faciliter le port de l'enfant par la nourrisse ou la bonne, et enfin exercer sur lui une action civilisatrice qui va l'éloigner du caractère animal qui, croit-on, peut toujours se manifester.

Au XVIII^{ème} siècle, cette pratique évolue considérablement dans les villes. En 1693, John Locke relève l'inconvénient majeur du maillot ; il « entrave les mouvements de l'enfant ». En France, Jean-Jacques Rousseau milite activement pour sa disparition ; il n'hésite pas à condamner les mères qui, « méprisant leur premier devoir, ont confié leurs enfants à des femmes mercenaires qui n'ont cherché qu'à s'épargner de la peine ». L'argumentation concerne tout autant le bien-être de l'enfant que la responsabilité de la mère, ou plutôt le mal-être de l'enfant et la déresponsabilisation de la mère. La responsabilité du père n'est pas évoquée, encore moins accusée. Car la norme et les valeurs de l'époque veulent que les tâches liées à l'habillement du nourrisson affèrent à la mère, ou à tout autre femme agissant en tant que substitut.

Alors que l'emmaillotement a aujourd'hui disparu en Occident (il paraîtrait cependant que quelques sages-femmes continuent de le conseiller aux jeunes mères, aux Pays-Bas par exemple), les langes et les épingles à nourrices ont laissé place à une pléiade de pièces textiles confectionnées pour les nouveaux-nés. Bodys, grenouillères, brassières, guimpes, turbulettes, tout autant de vêtements conçus pour le corps de l'enfant. On attend bien sûr de ces vêtements qu'ils permettent à l'enfant de se mouvoir correctement, qu'ils le protègent des agressions extérieures et des variations thermiques, et enfin qu'ils lui permettent d'avoir une bonne hygiène corporelle. Mais l'industrie textile a su tirer profit du marketing pour proposer des collections de layettes toujours plus innovantes. En effet, ces collections sont de véritables copies miniatures des collections de prêt-à-porter pour adultes. Les produits sont toujours plus colorés, on recherche les motifs et les inscriptions qui vont plaire aux parents (et surtout à la mère), on innove avec des ouvertures qui facilitent l'enfilage et d'un autre côté on n'hésite pas à proposer des pulls en laine à col roulé. L'arrivée d'un enfant plonge les parents et leur entourage dans un grand élan de consommation ; les vêtements achetés ou offerts ne sont parfois jamais portés, parce qu'ils s'avèrent très peu pratiques ou alors parce qu'ils ne correspondent pas à la saison. Mais peu importe !, l'important c'est de « s'être fait plaisir ». Si au XVIII^{ème} siècle Rousseau (qui n'était assurément pas le seul) n'envisageait pas que le père puisse avoir une quelconque responsabilité dans

la gestion de l'habillement de son enfant nouveau-né, on peut légitimement se questionner aujourd'hui. Qu'en est-il du rôle du père ou du futur-père à propos de l'achat et de l'entretien de la layette et quelle est son implication dans le moment de l'habillement de l'enfant ?

Avec un nombre croissant de familles monoparentales — 12% sont sous la responsabilité d'un homme — ; avec l'augmentation du taux d'activité féminin, couplée aux mesures politiques telles que la mise en place d'un congé de paternité depuis le janvier 2002, on peut supposer que l'implication du père dans le soin et l'éducation du nouveau-né soit de nos jours plus importante que ce qu'elle était ; que cela s'impose (séparation, indisponibilité de la mère suite à l'accouchement...), ou que cela émane d'une volonté paternelle de partager et d'échanger avec son enfant dès son plus jeune âge. Mais qu'en est-il à propos de l'habillement de l'enfant de moins de deux ans ?

Le linge, entre père et mère

De manière caricaturale, on aurait tendance à penser que le soin du nouveau-né et l'entretien du linge sont deux prérogatives maternelles. Si l'on s'en tient à la thèse qui radicalise la bipolarité des fonctions parentales, l'enfant traverserait deux phases dissociées dans le temps. L'« âge de la mère » où cette dernière comblerait son besoin de protection, de tendresse et de stimulation, puis l'« âge du père » où ce dernier interviendrait plus tard, à l'âge de la socialisation de l'enfant, pour marquer l'autorité.

Cette thèse est remise en question par ceux qui estiment que le père peut et doit intervenir comme partenaire de l'enfant dès sa naissance ; il a une fonction spécifique à jouer, au même degré et en même temps que la mère, mais sur un registre différent (cf. Le Camus, 1999). Cette thèse de la bipolarité explique peut-être pourquoi certains jeunes pères se rendant dans des magasins spécialisés dans les vêtements pour enfants ne se « sentent pas à leur place » ou bien ont « l'impression que les vendeuses les regardent bizarrement ».

David, 28 ans, (*) explique que « son ex-femme lui disait qu'il n'habillait pas assez vite sa fille et que du coup il risquait de l'énerver ». Il a rapidement stoppé toute implication, en se résignant au fait que « les mères savent mieux faire ces choses-là ». La répartition sexuée des tâches est un autre obstacle à ces jeunes pères qui souhaitent jouer un rôle dans l'habillement de leur enfant. La gestion du linge a longtemps relevé de la compétence exclusive de la femme. Jean-Claude Kaufman (1999) explique que les femmes sont piégées par une « pulsion » socialement construite et incorporée qui les pousse à ranger et à rendre propre de façon machinale et du coup, à en faire plus que ce qu'elles voudraient bien faire.

A propos de l'habillement du nourrisson, les hommes sont eux aussi victimes d'un « piège » ; d'un côté ils intègrent progressivement l'idée selon laquelle ils doivent s'impliquer au côté de la mère ; et d'un autre côté, lors-

(*) NDLR :
Témoignages
recueillis
dans le cadre
du BTS ESF
(« Etudes et
projet »)

qu'ils le font, la société ne manque pas de leur signifier qu'ils ne sont pas à leur place et qu'il serait vain de vouloir corriger leur « inaptitude naturelle ». Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur le « guide pratique des jeunes parents » distribué à tous les futurs parents dans les maternités. Dans la rubrique « garde-robe », les photographies montrent des femmes habillant ou chaussant des nouveaux-nés. L'article commence comme ceci : « Vous êtes gâtée, les vêtements modernes pour bébé sont devenus innombrables ». Il ne s'agit pas d'une faute de frappe mais bien d'un moyen pour faire intégrer aux pères que ce chapitre ne leur est pas destiné.

Echanges et découverte

Il convient naturellement de s'interroger sur les bénéfices dont pourrait bénéficier la cellule familiale dès lors que le père serait impliqué dans les actes liés à la vie du nourrisson. Précisons d'emblée les conditions de cette implication ; elle doit être immédiate (dès la conception de l'enfant) et elle doit prendre place sans la médiation de la mère (la rencontre du père et de son jeune enfant ne nécessite pas d'accompagnement maternel). Il ne s'agit pas d'exclure la mère, ni de nier le rôle qu'elle peut jouer dans la relation précoce entre le père et son enfant — comme facteur facilitant par exemple —, mais bien d'envisager cette relation comme une dyade à part entière, autonome et à placer au même niveau que la dyade mère-nourrisson (bien que le contenu de la relation ne soit pas le même).

Les approches de la mère et celles du père vis-à-vis du nourrisson tendent à montrer qu'il existe des différences significatives. Cette idée confirme la notion de complémentarité des rôles parentaux et justifie la nécessité pour l'enfant de recevoir de la part de son père un apport spécifique et différencié de celui de la mère. Dans un contexte socio-économique où la masculinité, parfois en perte de repères, tend à se redéfinir, on comprend également la volonté émergente de nombreux pères qui souhaitent être impliqués dans l'éducation et le soin de leur enfant, dès sa naissance.

L'habillement du nourrisson est avant tout un instant de rencontre, de face à face, et de perception de l'autre. Ce moment particulier, quel que soit l'angle d'approche retenu, doit être perçu comme un outil d'échanges multidimensionnels entre deux sujets. Il s'agit pour chacun d'apprendre à découvrir l'autre, de créer un climat de sécurité et d'accorder sa confiance. Tout cela dans l'objectif d'instaurer une complicité et un attachement entre le nourrisson et son père. L'habillement est un moment privilégié car il offre de nombreuses possibilités ; moment d'hygiène et de soin, c'est l'occasion pour le père de découvrir le corps de son enfant et de mettre en place un temps de jeux et d'échanges ludiques. Alors que la jeune mère est familière avec le corps de son enfant, le jeune père a besoin de découvrir ce dernier et d'en saisir ses spécificités. Le corps fragile et inachevé du nourrisson peut facilement générer chez lui une appréhension (peur de faire mal ou

de mal faire). L'habillement apparaît donc comme un moment adéquat pour familiariser le jeune père avec le corps et la nudité de son enfant, et cette mise en contact précoce participera certainement à l'amélioration des relations entre le père et son enfant notamment au cours de l'adolescence. Malgré leur hétérogénéité, les comportements paternels semblent globalement se différencier des approches maternelles. La plupart du temps, les jeunes pères utilisent moins le langage verbal que la mère pour s'adresser au nourrisson, préférant recourir au langage non-verbal ; mimiques, gestualité, proxémie (Park, 1996).

Les stimuli ne sont donc pas les mêmes et l'enfant apprend progressivement à communiquer différemment selon qu'il s'adresse à son père ou à sa mère. Par ailleurs on remarque chez les pères (comme chez les mères) un ajustement de la voix, un changement d'intonation, la répétition de questions, etc... L'échange père-nourrisson suppose donc de chacun une adaptation spatio-temporelle vis-à-vis de l'autre, d'autant plus que l'enfilage et le désenfilage des vêtements nécessitent une série de manipulations coordonnées, ce qui implique pour le père de se centrer sur les capacités du nourrisson et de s'adapter à son espace et à sa temporalité. Les pères ont également tendance à utiliser un vocabulaire plus élargi et plus riche que la mère (ils sont moins familiers avec les capacités du nourrisson). Les résultats des études établies justifient cela par la volonté d'optimiser l'éveil du nourrisson et de le préparer aux signaux de la communication sociale. L'habillement peut alors devenir un support au dialogue, il permet au père d'expliquer ce qu'il est en train de faire, pourquoi il a choisi tel type de vêtement, etc... ; il peut même devenir un moment de stimulation et d'incitation (implication de l'enfant dans le choix du vêtement, dans l'habillage, etc...).

L'approche paternelle serait donc impulsée par la logique et la rationalité et non pas seulement par l'affectif. Ces éléments sont corroborés par la forme que prennent les jeux d'éveil sensoriel et moteur proposés par les pères. Alors que les mères privilégient généralement les jeux visuels, les hommes sont plus attachés aux jeux tactiles qui nécessitent le mouvement de membres ; on retrouve là encore la notion de « challenge » (également présente dans le jeu de la bagarre par exemple). Le père semble donc considérer le nourrisson comme un individu à part entière ; dans son discours il lui confère une identité et l'autonomise, il recourt aux jeux corporels afin de faciliter sa socialisation et d'une manière générale, il le place en position de partenaire.

L'acte de vêtement permet le rapprochement du père et de son jeune enfant et ce dernier bénéficie d'une approche différente et complémentaire à celle de la mère. L'habillement apparaît alors comme un support propice aux interactions père/nourrisson ; il favorise le développement social et psychomoteur de l'enfant tout en le rapprochant de son père. Cette influence positive peut également s'étendre aux parents eux-mêmes ; la

mère sera aidée et mieux comprise tandis que le père, accompli dans sa paternité, sera satisfait dans son identité masculine.

Vers un soutien social à la paternité Si habiller le nouveau-né

et s'occuper de son linge ont longtemps été des prérogatives maternelles, force est de constater que la répartition des tâches (domestiques et éducatives) au sein du foyer évolue.

Il est cependant nécessaire de trouver un juste milieu entre l'esprit traditionnel qui éloignait le père de la petite enfance et ceux qui voudraient que les « nouveaux-pères » soient de véritables « mères-bis ». Le pari sera gagné lorsque les mères auront intégré l'idée que l'apport éducatif des pères est nécessaire et que leur implication ne remet pas en question leurs prérogatives ni leurs spécificités de mères, et lorsque les pères comprendront que leur implication précoce est légitime et surtout bénéfique à l'enfant et à la famille (ils ont un rôle d'interface entre la famille et la société). L'habillement, en plus de sa fonction utilitaire et symbolique, peut être envisagé comme un média ; il permet au père d'entrer en contact (sensoriel et cognitif) avec son enfant et il est l'occasion de développer et de stimuler les capacités de ce dernier. Seulement les représentations sociales et les idées reçues demeurent. Le changement social laisse percevoir des pistes de réflexion mais les situations restent à inventer. L'engagement accru des pères auprès du jeune enfant ne doit pas masquer la persistance de nombreuses formes d'absences ou de carences (voir le rapport du groupe de travail « paternité » présenté au Ministère de l'emploi et de la solidarité (1998)).

La seule chose dont nous soyons sûrs est que le moment de l'habillement peut générer des liens entre l'enfant et son père, et qu'il est un support propice à la rencontre et à l'échange père-nourrisson. Cela laisse présager de nouvelles perspectives en travail social, dans l'aide à la parentalité et notamment dans la préparation et le soutien à la paternité ●

Bibliographie

Bruel A., *Un avenir pour la paternité ? Jalons pour une politique de la paternité*, Rapport présenté au ministère de l'emploi et de la solidarité, Paris : Syros, 1998

Kaufmann J-C., *La trame conjugale*, Paris : Pocket, 1999

Le Camus J., *Le père éducateur du jeune enfant*, Paris : PUF, 1999

Park R., *Fatherhood*, Cambridge, Harvard University Press, 1996

Rousseau J-J., *Emile ou de l'éducation*, Paris : Classiques Garnier, 1999